

LA MARSEILLAISE

Bel été touristique en Occitanie malgré des zones d'ombre

La saison touristique estivale a été bonne en Occitanie. Le littoral, boudé l'an dernier, a retrouvé sa clientèle. Certains secteurs sont cependant toujours à la peine.

Catherine Vingtrinier /

France /

15/09/2021 | 17h12



Moins fréquenté en 2020 au profit de la campagne, le littoral a cet été à nouveau attiré les touristes en Occitanie (près de 4 séjours sur 10). AFP PHOTO ERIC CABANIS(ERIC CABANIS / AFP)

L'Occitanie a sorti son épingle du jeu cet été, car elle reste la 1ère région de destination des français en France », présente Muriel Abadie, vice-présidente du tourisme pour la Région Occitanie. Alors que 59% des Français sont partis en vacances ou en week-end en juillet et août (contre 53% en 2020), la quasi totalité des séjours a eu lieu en France (90%, contre 94% en 2020). « La clientèle française a redécouvert l'Occitanie », commente Vincent Garel, président du Comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie (CRTL). « Elle avait beaucoup l'habitude de partir à l'étranger. Il faut la fidéliser », poursuit-il. Elle provient « des régions limitrophes d'Occitanie, mais pas que. » Les professionnels du tourisme ont notamment noté « un retour en force des touristes venus de la région parisienne ». Grâce notamment à la politique volontariste de la Région pour encourager le tourisme de proximité, cette clientèle a également été au rendez-vous. « Lancée en 2020 par la présidente de Région Carole Delga, rappelle Muriel Abadie, la carte Occ'Ygène, renouvelée cet été, pass loisirs dématérialisé et aides au pouvoir d'achat; a bénéficié à plus de 45 000 foyers, soit 130

000 personnes, et à 330 prestataires du tourisme.» Vincent Garel insiste : « Pour la 1ère fois, il y avait un volet transports, pour faciliter les trajets des familles modestes. 3 journées de mobilité, en trains liO ou autocars SNCF, ont été offerts pour rejoindre gratuitement le site de leur choix. On veut travailler à ce tourisme de proximité pour irriguer d'autres territoires ». Par ailleurs, souligne-t-il, « l'Occitanie a récupéré 70% des touristes étrangers perdus en 2020, principalement sur la destination du littoral. Conséquence : nous enregistrons + 11% de nuitées touristiques en 2021 par rapport à 2019, année normale d'avant la crise ». Mais le niveau de la clientèle étrangère reste cependant en deçà de celle de l'été 2019 (- 23%). « Si on enregistre un fort rebond des touristes belges et hollandais, la clientèle lointaine n'est en effet pas revenue », précise-t-il.

Le littoral retrouve les faveurs des touristes

Si l'Occitanie, où la météo a été « un peu meilleure qu'ailleurs en France en juillet », note Vincent Garel, a attiré des touristes, les destinations se sont aussi rééquilibrées. Boudé au profit de la campagne et de la montagne à l'été 2020, le littoral a cette année retrouvé sa clientèle (+ 11%). Hormis la région de Lourdes (encore en difficulté, comme les secteurs du thermalisme; le tourisme d'affaires à Toulouse), « campagne et montagne sont toujours en progression ». Le territoire de la Métropole de Montpellier profite également d'un sursaut de fréquentation (+ 12%), parmi les meilleurs résultats. Selon le bilan du CRTL Occitanie, « on constate cet été de très belles performances sur l'hébergement locatif et l'hôtellerie de plein air, à l'instar des colonies de vacances, des villages de vacances et des résidences de tourisme ». Parmi les bémols : « l'hôtellerie n'a pas encore retrouvé sa vitesse de croisière, mais progresse cependant avec 67% de taux d'occupation dans les villes », relève Vincent Garel. Et de souligner la spécificité de l'Occitanie : 1ère région de France en nombre de résidences secondaires (elle en compte 510 000), « une part importante des nuitées touristiques relèvent du secteur non marchand : en famille, chez des amis, ou dans des résidences secondaires.» Il pointe : « Pendant le confinement, beaucoup de gens ont redécouvert la vieille maison de famille, et y sont revenus. L'importance pour le CRTL maintenant, c'est qu'ils consomment des loisirs. Les offices de tourisme sont chargés de faire connaître ces offres. Nous avons des marges de progression pour la consommation d'offres de loisirs locales ».

Pour lui, si l'obligation de présenter le pass sanitaire « a eu un effet quasi nul sur l'hébergement, c'est moins vrai pour les restaurateurs, mais aussi les parcs à thèmes et de loisirs. Cela a eu un fort impact sur l'activité les premières semaines. Mais avec l'augmentation de la vaccination, ça s'est un peu tassé. » Selon une enquête menée auprès des professionnels, «un restaurateur sur 2 (soit 51%) et les sites de tourisme culturel (41%) estiment avoir une fréquentation inférieure à celle d'août 2020». Par ailleurs, «la clientèle de groupe ne revient pas. » Si l'arrière-saison s'annonce « prometteuse notamment pour le littoral, notre espoir, c'est que demain, avec l'organisation à nouveau possible des grands rendez-vous, comme les foires, le tourisme d'affaires reprenne», déclare Vincent Garel.